Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 43 (1985)

Heft: 3

Artikel: Informations et théorie des besoins

Autor: Baudraz, Jean-François

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-139297

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

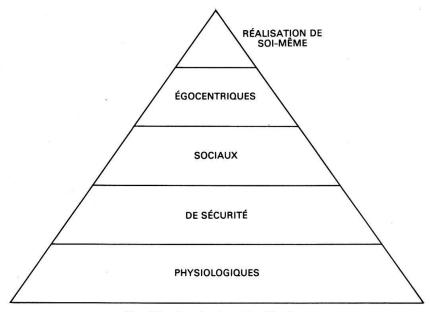
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Information et théorie des besoins

Jean-François Baudraz, D' ès sciences économiques, Moudon

La théorie des besoins a été énoncée pour la première fois par l'Américain Maslow, il y a plus de quarante ans (in *Psychological Review*, p. 370-396, 1943). Mais sa notoriété quasi universelle date plutôt de la parution de l'ouvrage *Motivation and Personnality* en 1954 (Maslow, Harper and Bros).

Sommairement résumée, cette théorie postule que les besoins individuels demandent à être satisfaits dans un ordre relativement précis: l'individu doit satisfaire ses besoins physiologiques (alimentation, boisson, survie immédiate) avant de songer à assurer sa sécurité, ou, à fortiori, ses besoins de nature sociale ou égocentrique. Cette théorie est le plus souvent illustrée par une pyramide fort connue.



Classification des besoins Maslow.

En fait, cette théorie met en lumière une évidence, à savoir que le but premier de tout individu est d'assurer sa survie; si celle-ci lui semble acquise, il recherche plus de sécurité; si cette dernière lui semble suffisante, il recherche plus de confort, de considération, etc... Cette classification est donc représentative de l'importance vitale dégressive des besoins que l'homme cherche successivement à satisfaire.

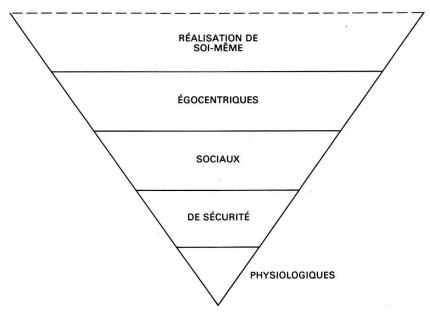
Mais il convient dès maintenant de souligner une absence remarquable qui, à notre connaissance, n'a pas éveillé beaucoup de curiosité jusqu'à ce jour: l'information ne figure pas dans cette «hiérarchie» des besoins. Or, il est un fait essentiel, indéniable: pour satisfaire un besoin quelconque, l'individu doit nécessairement réunir préalablement une ou plusieurs informations.

Cette affirmation n'exige pas de démonstration, tant il est vrai que chacun d'entre nous peut la vérifier chaque jour: que nous voulions boire, acheter un objet, partir en vacances ou encore acquérir notoriété ou pouvoir, nous devons recueillir une ou plusieurs informations avant d'y parvenir.

Si maintenant, nous analysons la théorie des besoins en tenant compte du besoin d'information préalable, nous pouvons faire deux remarques d'importance:

en premier lieu, il faut noter que si les besoins physiologiques des individus sont peu nombreux et très semblables, les besoins en matière de sécurité varient sensiblement d'un individu à l'autre et les besoins sociaux sont beaucoup plus diversifiés encore; quant aux besoins égocentriques ou ayant trait à la réalisation de soi-même, ils doivent être aussi nombreux et divers que les individus eux-mêmes.

Dès lors, si nous voulons représenter les besoins que nous cherchons à satisfaire, non plus en fonction de leur importance vitale dégressive, mais en fonction de leur nombre et de leur diversité croissante à mesure que l'on s'éloigne des besoins physiologiques, il convient d'avoir recours à une nouvelle illustration. Il est possible d'y parvenir en opérant un simple renversement de notre pyramide.



Classification des besoins en fonction de leur diversité croissante.

Cette nouvelle approche est intéressante par ce qu'elle implique sur le plan de l'organisation sociale, sur le plan de l'exercice du pouvoir, spécialement en démocratie. Il apparaît clairement qu'il est relativement facile de proposer des mesures qui satisfassent une majorité d'individus, si l'on reste cantonné à des domaines concernant des besoins situés aux niveaux les plus bas de notre pyramide renversée. Il est par exemple aisé de convaincre les habitants d'un village de financer la construction d'un réseau d'eau potable; ce réseau satisfait à des besoins physiologiques (boisson, hygiène), de sécurité (pompiers) et sociaux (confort).

Par opposition, les chances de parvenir au même résultat en ce qui concerne des besoins situés aux niveaux supérieurs deviennent de plus en plus faibles, voire inexistantes, en

démocratie «réelle» (par opposition à «populaire»). Il est par exemple impossible, dans le même village que précédemment, d'imposer la forme et la couleur des appareillages sanitaires (robinets, douches) à l'intérieur des maisons; on toucherait à des besoins purement sociaux et égocentriques. Cette première remarque nous paraît fondamentale pour tous ceux qui exercent un pouvoir, politique ou économique, dans notre monde occidental.

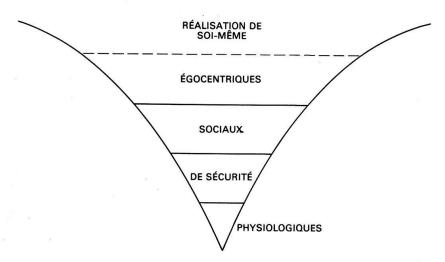
— Notre deuxième remarque vient renforcer et amplifier l'impact de la première. Il nous faut revenir à l'information. Nous avons mis en évidence que chaque besoin nécessitait, en vue de sa satisfaction, la récolte préalable d'une ou de plusieurs informations.

Or, il est aisé de constater que pour satisfaire un besoin physiologique comme la soif, il suffit de posséder une information; savoir où se situe une source, une fontaine, ou, dans notre société, un établissement public, un super-marché, etc... Notons encore que les besoins de cette nature ont un caractère répétitif prononcé: la soif doit, pour sa part, être étanchée plusieurs fois par jour.

La satisfaction d'un besoin social exige déjà la recherche d'un nombre beaucoup plus élevé d'informations préalables. L'achat d'une voiture ne se fait pas sans que l'on ait accumulé les comparaisons de prix, de couleurs, de formes, de marques, de gadgets, de sécurité, de longévité, etc... Les besoins sociaux sont de nature généralement moins répétitive, ne serait-ce que parce que l'information préalable prend du temps; un individu achètera quelques voitures seulement durant toute sa vie.

Enfin, la satisfaction d'un besoin ayant trait à la réalisation de soi-même exige des informations préalables dont nul ne peut connaître le nombre, pas plus que le temps nécessaire à leur accumulation. La nature de ces besoins est généralement non répétitive et beaucoup d'entre nous n'en verront jamais la réalisation.

Ainsi donc, on s'aperçoit que si les besoins deviennent de plus en plus diversifiés à mesure que l'on s'éloigne des besoins physiologiques (fig. 2), le nombre d'informations préalables nécessaire en vue de les satisfaire va, lui aussi, en s'accroissant. Si donc, nous voulons représenter graphiquement l'augmentation du nombre d'informations nécessaires en vue de satisfaire un besoin, en tenant compte de la diversité croissante de ces mêmes besoins, force nous est d'avoir recours à une illustration exponentielle.



Classification des besoins en fonction du nombre d'informations probables que leur satisfaction nécessite.

Cette illustration, mieux encore que la précédente, met en valeur la difficulté que rencontre fatalement un pouvoir qui veut, démocratiquement, imposer certaines mesures touchant des besoins sociaux ou égocentriques. On voit en effet que le nombre d'informations à fournir aux citoyens, aux subordonnés, devient très (trop?) élevé par l'action conjuguée:

- de la diversité croissante des besoins (un problème concerne un nombre décroissant de subordonnés);
- de l'augmentation du nombre d'informations à fournir,
 et, comme si ces deux premiers facteurs n'étaient pas des obstacles suffisants:
- de la diversité et de l'individualité sans cesse plus développées des subordonnés, qui entraînent des demandes d'informations différenciées, ad personam, sur un même sujet.

Le pouvoir peut bien entendu ignorer ces difficultés et tenter de passer outre en faisant adopter des lois par les représentants des subordonnés (parlement) ou par le biais d'une information dirigée et unilatérale faite pour conquérir une majorité éphémère. Or, à défaut de convaincre une majorité réelle et solide, les mesures prises sont et seront de plus en plus inutiles car largement inappliquées ou même combattues. Les exemples ne manquent pas en cette matière:

- La prohibition de l'alcool a été refusée par un nombre élevé de citoyens américains et combattue par un nombre sans cesse croissant d'entre eux jusqu'à son abolition. Cette interdiction touchait un besoin social et égocentrique; elle n'a jamais paru utile ou légitime à la majorité et le pouvoir moralisateur qui l'avait imposée n'a jamais pu la faire admettre, à défaut de trouver une information convaincante.
- De nos jours, le port de la ceinture de sécurité reste une contrainte inutile, presque «vexatoire» aux yeux d'un grand nombre de personnes (on est assez «grand» pour juger). Une majorité n'a pas été convaincue par l'information fournie sur ce sujet, qui touche un besoin égocentrique.
- En France, la taxe sur les magnétoscopes n'a pas été payée par 60% environ de ceux qui possèdent un tel appareil. Le gouvernement ne s'était pas donné beaucoup de peine pour la légitimer et l'arbitraire n'a pas convaincu.
- A l'inverse, les mouvements écologistes ont bien compris qu'en parlant constamment de «survie», en donnant donc l'impression de ne s'occuper que de besoins figurant tout en bas de notre pyramide, ils sont beaucoup plus facilement crédibles aux yeux d'une majorité, même si leurs buts se situent sur un tout autre plan (politique, pouvoir, etc...). Ils ne font d'ailleurs que reprendre une méthode bien connue et utilisée depuis fort longtemps.

L'Etat n'est d'ailleurs pas le seul à être confronté à ce problème. Les entreprises qui, aujourd'hui, veulent continuer à appliquer des règles basées sur des principes ne répondant plus à des impératifs convaincants pour la majorité des employés, connaissent les mêmes difficultés. Leur réaction est identique à celle de l'Etat; elle consiste à multiplier les contrôles. Cette méthode est la plus onéreuse et souvent la plus inutile qui soit et fait perdre beaucoup d'efficacité à toute organisation. Mais c'est là un autre sujet.

Pour en revenir à *l'information*, le pouvoir se trouve donc placé, dans une société économiquement développée, face à une situation qui impose une analyse nouvelle:

a) soit il consent à réviser les principes d'information qu'il applique encore aujourd'hui.

Dans ce cas, il doit rester conscient du développement exponentiel de l'information

à fournir, dès que ses projets touchent des besoins sociaux ou égocentriques. En fournissant les renseignements concernant le projet et les intentions réelles qu'il poursuit, il garde toutes ses chances de convaincre une majorité, nécessaire en démocratie. Fort du consensus réellement établi, la mise en application des «règles» serait plus aisée, les contrôles moins nécessaires... et les statistiques désormais plus fiables.

Il s'agirait là d'une vraie révolution, tant il est vrai que la notion d'information des subordonnés est éloignée des pratiques du pouvoir, politique ou économique. L'information préalable coûterait sans doute moins cher que les contrôles ultérieurs.

Cette approche aurait pour principal résultat probable, à nos yeux pour principal mérite, de limiter la tendance actuelle du pouvoir à envahir des domaines dans lesquels le citoyen est, plus que par le passé, apte à «s'autogérer». Elle permettrait à ce même pouvoir de concentrer ses efforts aux domaines dans lesquels son action est la plus utile et la plus profitable à la collectivité. Le pouvoir y regagnerait une crédibilité qu'il est en train de gaspiller. Enfin, les limites ainsi «fixées» seraient en fait très évolutives, de par la nature des choses; la place des besoins dans la classification de Maslow n'est en effet pas immuable. Considéré comme un luxe il y a moins de cent ans, l'accès à la connaissance est devenu un besoin social au début de notre siècle; aujourd'hui c'est un besoin de «survie» dans une société comme la nôtre. Ce genre d'évolution entraîne de nouvelles et utiles interventions du pouvoir.

b) soit le pouvoir persiste dans ses pratiques actuelles qui, de plus en plus, l'entraînent à user d'une «désinformation», volontaire ou non, dès qu'il quitte les domaines relatifs à la survie et à la sécurité.

Dans cette seconde hypothèse, les mesures proposées par le pouvoir seront de plus en plus combattues, de moins en moins respectées, spécialement celles touchant aux besoins sociaux ou égocentriques, ceci en dépit d'efforts démagogiques ou de contrôles coûteux. De toute façon, le pouvoir continuera à se disqualifier progressivement aux yeux d'un nombre sans cesse croissant de subordonnés. Les limites dont nous avons parlé ci-dessus apparaîtront au gré d'échecs successifs... donc à plus long terme. Ce temps perdu risque malheureusement d'être mis à profit par les adversaires de la démocratie, par les tenants d'un pouvoir fort et entièrement centralisé. La Suisse, comme bien d'autres pays, risquera d'y perdre son âme.

Il est incontestable que le problème de l'information sera au centre des préoccupations de notre fin de siècle. Le pouvoir ne sera pas le seul concerné. L'individu est bien entendu impliqué dans la même mesure; sa responsabilité dans ce domaine ne peut qu'aller s'accroissant. Encore faut-il que le pouvoir favorise l'accès à cette information, lui dont les pratiques de frein et de rétention en cette matière s'appuient sur des siècles d'une tradition ancrée et défendue avec une constance digne d'une meilleure cause.

C'est le pouvoir qui, aujourd'hui, doit progressivement créer les conditions propices à un accès facile de l'information nécessaire à une «vraie» compréhension de son action; c'est le pouvoir qui doit mettre en œuvre les moyens favorisant chez le citoyen, l'employé, le subordonné, le développement de ses qualités d'analyse et de synthèse des informations disponibles; leur tri préalable en sera supprimé. Par là, seront désamorcées les critiques les plus fondées comme les plus absurdes à l'égard du pouvoir; par là, seront créées les conditions d'une meilleure compréhension de son action; par là enfin passe la reconnaissance du subordonné au titre de partenaire, de participant, titres répondant précisément à des pratiques réellement démocratiques au sein du monde occidental actuel.